



## **Projet d'évolution d'organisation d'AXA SANTE COLLECTIVES**

Ce projet présenté par le **comité de direction d'ASC** dans le cadre du plan 2024-26 a pour but d'**accompagner les ambitions** de développement d'AXA notamment sur le marché du Middle (TPE/PME/ETI) et auprès des **réseaux exclusifs** (Agents Généraux, Agents Prévoyance & Patrimoine, Commerciaux AEP). Elle porte sur les activités **SANTE et PREVOYANCE**.

### **Ce qui change (dans les grandes lignes)**

- Une organisation plus ramassée, avec **une strate hiérarchique en moins**.
- **9 Directions au lieu de 7** : 2 commerciales, 3 Métier, 4 transverses.
- **De nombreux changements organisationnels / de rattachement d'équipes / des nouveaux services**.
- **La création de 5 postes, 3 à la Direction commerciale, 2 à la souscription**.
- **L'actuelle Direction commerciale serait scindée en 2**:
  - **Une Direction commerciale Réseaux Exclusifs** comprenant 62 Inspecteurs et ATC en miroir de l'organisation d'AXA France dans les régions.
  - **Une Direction Commerciale Courtage & Partenariats** qui intégrerait une partie de l'actuelle inspection généraliste (23 personnes).
- **La Direction Santé Prévoyance serait éclatée en** :
  - **Une Direction Souscription Prévoyance Collectives (DSPC) regroupant toutes les équipes souscription** du Grand Courtage/ Réassurance et Partenariats jusqu'au standard, en passant par le Middle et regroupée par réseaux (Courtage / Exclusifs)
  - **Une Direction Santé Individuelle** regroupant toutes les équipes métier de la santé individuelle.
  - **Une Direction des Opérations et Services** clients regroupant les services clients Collectives, les relations délégataires et les équipes Audit & Protocole.

**Enfin la DTNI élargirait son périmètre** à la Transformation Col'Or et au Pilotage Osmose et deviendrait DTNIT et se verrait rattachées les équipes marketing, Conseil Data & Projets actuellement à la DSP.

- **Les Affaires Générales et la Data fusionneraient** pour faire une seule et même Direction.



## Ce qui ne change pas :

- La DERE (Epargne Retraite Entreprise) et la DCERE (Direction commerciale ERE).
- La Direction des Services Santé & Collectives.

## Les principaux impacts :

- Plus de distinction Généralistes / Spécialistes.
- Les inspecteurs généralistes seraient pré-affectés individuellement à l'une ou l'autre des 2 Directions commerciales en fonction de critères quantitatifs déterminés par la Direction.
- Les souscripteurs ex-DEAR seraient répartis entre 2 « pôles » grands comptes (avec scission activité Assurance / Réassurance dans les équipes comptes) et un pôle middle.
- Les souscripteurs généralistes seraient répartis entre Réseaux Exclusifs (Marly), et Courtage Middle (Pessac et Nanterre) où les rejoindraient 16 souscripteurs spécialistes.
- Tous les experts souscription seraient regroupés au sein d'une même équipe
- De nombreux managers seraient impactés sur leur niveau hiérarchique de responsabilités et/ou de service rattaché.

## Les points d'attention :

- Quels critères objectifs pour la pré-affectation des inspecteurs généralistes au courtage ou aux réseaux exclusifs ?
- Quid des lettres de mission de l'inspection et de la sécurisation de leur rémunération variable ?
- Comment les équipes souscription courtage middle vont-elles travailler ensemble ?
- Comment accompagner les souscripteurs qui viennent de vivre ces 2 dernières années une réorganisation (spécialisation) et qui commençaient à voir aboutir les fruits de leurs efforts ?
- Quel accompagnement prévu par la Direction et la RH pour les salariés qui ne se reconnaîtraient pas dans le nouvel exercice de leur métier ?
- Qu'est-il prévu plus généralement en termes d'accompagnement du changement pour toutes les personnes et équipes impactées ?

Vos élus CFE-CGC seront très attentifs à l'examen détaillé de ce projet, à sa déclinaison ainsi qu'aux impacts humains, aux enjeux de rémunération, et à la préservation des responsabilités et du sens au travail pour chacun.

Mise en œuvre à l'issue du CSE de Mars.

Vos élus CFE-CGC sont à votre écoute

Contactez-les pour toutes questions / réactions ou commentaires !



Anne PELLE  
anne.pelle@axa.fr



Jean-Christophe BAZILLE  
jeanchristophe.bazille@axa.fr  
06 19 57 02 51



Joel GLORIOD  
joel.gloriod@axa.fr



Alain HERISSON  
Commission Emploi Formation Egalité  
alain.herisson@axa.fr  
06 48 08 03 64